

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Express

PRÉSIDENTIELLE 2023 : L'APPEL DE NZEGHO DIEKO AUX HABITANTS DES 5E ET 4E ARRONDISSEMENTS DE LIBREVILLE



Photo: DR

EN allant, samedi dernier, dans le cadre du "rendez-vous du citoyen avec Ali Bongo Ondimba", à la rencontre des habitants de Mindoube et Akébé-Djougou, dans les 5e et 4e arrondissements de la commune de Libreville, le secrétaire général du Parti démocratique gabonais (PDG), Steeve Nzegho Dieko, les a appelés à se "tenir prêts" en vue d'apporter, le moment venu, leurs suffrages au candidat naturel de sa formation politique, Ali Bongo Ondimba. "Bien qu'il n'ait pas encore déclaré sa candidature, nous devons nous organiser de telle sorte que le jour où il le fera, nous soyons prêts afin de le mener à une victoire belle et éclatante", a-t-il lancé. Tout en les exhortant, au regard des enjeux actuels et à venir, à faire preuve de discernement. "Méfiez-vous de tous ceux qui gèrent la parole. Nous, nous sommes dans l'action et sommes parfaitement conscients qu'il y a des choses à améliorer", a-t-il clamé.

RENOUVELLEMENT DU CGE : VOLÉE DE BOIS VERT DU FPG !



Photo: DR/L'Union

Gérard Ella Nguema, leader du Front patriotique gabonais (FPG), par ailleurs président du regroupement des partis politiques dénommé la "Troisième voie", a effectué une sortie le week-end écoulé, en réaction à la déclaration de Lambert-Noël Matha, ministre d'État, ministre de l'Intérieur, quant au renouvellement du Centre gabonais des élections (CGE). Occasion pour lui de déplorer l'initiative du membre du gouvernement à ce sujet. "Le ministre de l'Intérieur se précipite avec des partis de l'opposition qu'il manipule à mettre en place le bureau du CGE alors que le CGE doit constituer un point essentiel de la concertation politique qui a lieu dans 9 jours", a-t-il lancé sans ambages... Dans la même foulée, il souhaite que la prochaine concertation politique marque un tournant majeur dans l'histoire du pays. "Chers présidents des partis politiques de l'opposition et de la majorité, nous ne devons pas continuer à jouer les faire-valoir du pouvoir. Un esprit patriotique doit désormais nous habiter. La concertation politique à laquelle nous prendrons part dans quelques jours doit être le moment au cours duquel nous devons projeter un avenir meilleur pour notre pays", déclare-t-il.

JKM & YF

CGE : processus à l'arrêt !

Jonas OSSOMBEY
Libreville/Gabon

PAULETTE Missambo et la plateforme de l'opposition, "Alternance 2023", qu'elle préside ont utilisé la voie constitutionnelle pour bloquer le processus de renouvellement du bureau du Centre gabonais des élections (CGE) conduit par le ministère de l'Intérieur. Ils ont introduit, lundi, une saisine auprès de la Cour constitutionnelle. Dans celle-ci, il est dénoncé le processus tel qu'il est conduit par l'ex-avenue de Cointet.

"Alternance 2023" refuse de participer à un renouvellement posant un problème de représentativité réelle au sein du CGE. "Nous, partis membres de la Plateforme Alternance 2023, avons saisi, ce lundi 6 février 2023, la Cour constitutionnelle en vue de l'annulation de la composition de la Commission ad hoc et du Collège spécial destinés à l'élection du président du Centre gabonais des élections (CGE)", indique ladite plateforme après la saisine de la haute juridiction. Justifiant



Photo: DR

Mme Missambo (en blanc) et quelques leaders de la «Plateforme alternance 2023».

leur démarche, Mme Missambo et les siens pointent du doigt Lambert-Noël Matha dont "la décision (...) de désigner, en lieu et place des partis politiques de l'opposition, les membres desdits organes, violant ainsi les dispositions pertinentes du Code électoral". Dans la foulée, ils ont reconnu que "le processus relatif à l'élection du président du CGE est suspendu, conformément aux dispositions de l'article 85 de la Constitution".

Tout en citant les alinéas 3 et 4 de l'article 85 de la loi fondamentale qui disposent : "La Cour constitutionnelle statue, selon une

procédure contradictoire dont les modalités sont fixées par la loi organique, dans le délai d'un mois. Toutefois, à la demande du gouvernement et en cas d'urgence, ce délai est ramené à huit (8) jours. Le recours suspend le délai de promulgation de la loi ou de l'application de l'acte."

Ce regroupement d'une frange de l'opposition reste ainsi en attente de la décision de la Cour constitutionnelle pour entrer dans ses prétendus droits de représentation de l'opposition. La balle est donc du côté des juges constitutionnels pour apprécier la situation et décider.

Tribune des partis politiques Implosion ?

"QUI sème le vent, récolte la tempête". Cet adage trouve tout son sens dans le capharnaüm inhérent au renouvellement du bureau du Centre gabonais des élections (CGE). C'est dorénavant une opposition entredéchirée à plusieurs niveaux sur cette question hautement décisive pour la vitalité de la démocratie gabonaise. Une chientit savamment orchestrée par Thierry d'Argendieu Kombila, non moins président du groupement la Ligue panafricaine et patriotique de défense de la souveraineté (Lippades) et "l'octogénaire de Yombi", Louis-Gaston Mayila, tête de file de la PG 41. Et c'est peu de dire !

Ces derniers se sont, aux premières heures des attermoissements de l'opposition, clairement désolidarisés de la "supra structure" qu'est la "Plateforme alternance 2023" (PA 2023). La tournure prise par la récente installation des membres de la Commission ad hoc et du Collège spécial en charge d'élire le président du bureau du CGE constitue la suite logique de cette désunion, s'il en était encore besoin de le prouver.

Dorénavant, la PG 41 et la PA 2023 se regardent en chien de faïence, encore que c'est un euphémisme de présenter ainsi la situation. Un climat délétère règne désormais au sein de ces deux groupe-

ments aujourd'hui à couteaux tirés. La première salve a, pour ainsi dire, été tirée par la tête de proue de l'Union pour la nouvelle République (UPNR) et les siens qui ont décidé de se retirer de la PA 2023. Une décision risquant de ne pas être sans conséquences sur la quiétude voire la pérennité de la PG 41 d'autant plus que certains membres de la PA 2023 sont également membres de la PG 41. Va-t-on vers une implosion de cette chapelle ? Sans vouloir jouer les oiseaux de mauvais augure, on est tenté de répondre par l'affirmative. En effet, l'Union nationale (UN) de Paulette Missambo, par ailleurs présidente de la PA 2023, est bel et bien membre de la PG 41. Pour ne citer que cet exemple...

Point besoin d'être un érudit pour prédire "une réponse du berger à la bergère". Nul doute qu'en retour l'ex-ministre de l'Éducation nationale sous l'ère de feu Omar Bongo Ondimba, et ses militants claqueront à leur tour la porte de la PG 41. D'autant plus que les récents propos du porte-parole de la PG 41, Joachim Mbatchi Pambou, présentant ses pairs de la PA 2023 comme des "agitateurs" ne sont pas de nature à faire descendre le thermomètre.

Yannick Franz IGOHO